

Milliardaires cherchent port

Quatre Yacht d'une cinquantaine de mètres de longueur et d'une hauteur pouvant atteindre 15 mètres viendront peut-être prochainement s'installer à Mandelieu-la Napoule. Cela grâce à une extension du port, voulue par la municipalité et quelques gros actionnaires, et très mal vécue par les associations environnementales et l'opposition.

Explications.

« *L'extension du Port de la Napoule est un scandale. Voilà l'exemple type du sacrifice de l'intérêt général face aux intérêts particuliers, pratiques courantes de notre maire* » s'indigne Hervé Lavis, conseiller municipal d'opposition à Mandelieu-la Napoule. En cause, l'extension du port à son entrée pour pouvoir y accueillir quatre bateaux de luxe. Une transformation envisagée par la majorité municipale pour satisfaire la demande de certains gros actionnaires et donner ainsi une nouvelle dimension économique au Port de La Napoule, premier pôle de la Côte d'Azur dans le secteur du nautisme, qui, d'après la municipalité, serait à saturation...

Principale cible d'Hervé Lavis, « *l'insubmersible Safa* ». Plus gros propriétaire de la côte, le milliardaire franco-libanais Iskandar Safa possède non moins que le tiers de la surface totale de la commune de Mandelieu. « *Il a toutes les faveurs du maire Henri Leroy, qui agit ici comme un bon petit servent des milliardaires. Nous sommes dans la quintessence de ce que la société bing-bling de Nicolas Sarkozy peut produire. La bande du Fouquet's est ravie, Bolloré, Safa et consorts pourront venir jeter l'ancre face au château de La Napoule, pendant que les baigneurs nageront dans les remous et remugles produits par ces unités* ».

Un impact catastrophique sur la faune et la flore

Car outre l'enjeu économique de ce dossier, c'est surtout l'aspect environnemental qui inquiète Hervé Lavis. « *Ce projet défigure le paysage, détruit la posidonie. On nous dit que celle-ci a disparu mais dans le même temps on déplace cet herbier pour réaliser ce projet. Pourquoi déplacerait-on quelque chose qui n'existe plus ?* ». La plante sous-marine, protégée sur la côte, est particulièrement en déclin du fait de l'activité humaine, notamment par la pollution engendrée par les bateaux de luxe.

Une thèse réfutée par Eric Contencin, directeur général du port, lors d'une réunion mardi 22 juin sur la plage publique du château organi-

sée par l'association Les Amis de la Napoule : « *Je le répète, disait-il : il n'y a pas de posidonies ni d'autres espèces protégées. Ce que nous voulons, c'est mettre des bateaux dans un port. Sans que ça coûte un sou au contribuable. Les services de l'Etat sont venus vérifier la faisabilité du projet dans le cadre de la réglementation sur le domaine public maritime ainsi que les risques environnementaux. Ils taxent de mensonges les rumeurs actuelles sur la destruction d'une flore et faune éteinte depuis longtemps...* »

Les Amis de la Napoule, association protectrice de l'environnement qui s'oppose fermement au projet, indiquait clairement que l'extension du port allait à l'encontre des volontés de la commune : valoriser le patrimoine naturel, préserver la biodiversité, améliorer la qualité des plages et des eaux de baignade et lutter contre la pollution visuelle.

Des immeubles flottants

L'ambitieux projet, s'il se réalisait, aurait un effet néfaste pour les habitants et les touristes de Mandelieu. « *Imaginez des bateaux de cinq étages : ils vont empiéter sur l'entrée du port et l'espace de baignade de la plage du château. La qualité des eaux est déjà douteuse dans cette zone sans qu'on vienne en rajouter* », s'indigne Elisabeth Valenti, présidente de l'association. Même son de cloche du côté d'Hervé Lavis : « *Les quatre bateaux seraient situés juste en face de la plage du château, une petite plage gratuite et populaire de la ville. Les gens nageraient dans le fuel, les huiles de vidanges et les rejets de solvants de ces barres d'immeubles flottants. De plus, les bateaux cacheraient la vue sur le château de la Napoule* ».

Le prolongement de la digue existante jusqu'au phare est donc très mal vu par les riverains. « *Nous ne sommes en rien opposés au développement économique du port, mais dans des limites raisonnables et respectueuses de l'environnement* » précise Elisabeth Valenti.

« *Je conçois que l'on puisse être contre ce projet. Mais je n'accepte*

pas que l'on serve des mensonges pour faire accréditer ses positions. Ce projet est dans le strict périmètre de la concession du port et on n'y dérogera pas », répond Eric Contencin.

Un apport minime pour les habitants

Les travaux, estimés à environ 5 millions d'euros, seront intégralement financés par un actionnariat privé. Et le directeur du port évoque des retombées économiques conséquentes. « *Ce projet répond à une forte demande et profitera à l'économie locale. 20 emplois seront directement créés grâce à l'arrivée de ces bateaux, sans compter les saisonniers* ».

Des déclarations tempérées par Hervé Lavis : « *Effectivement, financièrement, cela apportera beaucoup à la commune. C'est d'ailleurs l'argument clé de la municipalité, qui parle également de création d'emplois. Mais cela n'engendrera en réalité que peu d'emplois par rapport au nombre d'habitants. La plupart du temps, les milliardaires viennent avec leurs propres salariés. Ce sera donc un apport minime pour les habitants* ».

Conséquences environnementales désastreuses et proximité du château de la Napoule, site classé, font donc réagir les habitants pour s'opposer à ce projet d'extension du port. Les bateaux de luxe ne sont pas les bienvenus à Mandelieu : « *les intérêts privés et particuliers doivent passer après les intérêts collectifs, on ne va pas bouleverser tout un écosystème pour une quelconque course aux milliardaires* » ajoute encore Hervé Lavis. Les détracteurs du projet sont prêts à aller jusqu'au tribunal, s'il le faut.

Devant faire face à de nombreux opposants, le projet d'extension du port de la Napoule est encore loin d'être finalisé. Que la municipalité cannoise se rassure, la baie de Mandelieu-la-Napoule n'est pas encore sur le point de venir lui faire de la concurrence...